



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N<sup>o</sup>:  
No.: 23

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 9 MARS 1983

## CONTRIBUTION DU CANADA AUX OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE MONDIALE POUR LE DÉSARMEMENT

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui la participation du Canada à la Campagne mondiale pour le désarmement. Deux contributions d'un total de \$ 100 000 iront directement à la promotion d'activités de recherche et d'information du public entreprises par l'Organisation des Nations Unies. La Campagne a pour but de sensibiliser davantage la population de la planète à la question du désarmement.

Le Canada versera \$ 70 000 pour permettre une plus large diffusion de l'Annuaire du désarmement des Nations Unies. Cet annuaire, qui est un des plus ambitieux projets lancés par le Secrétaire des Nations Unies au cours des dernières années, est un outil de référence indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux questions du contrôle des armements et du désarmement débattues au sein des instances multilatérales. Outre le compte rendu factuel des délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission du désarmement, il rapporte les travaux du Comité du désarmement, l'organe multilatéral de négociation qui siège à Genève.

Jusqu'ici, l'annuaire n'a connu qu'une diffusion limitée dans les diverses langues des Nations Unies, en grande partie en raison de son prix élevé. En aidant à réduire ce prix, la contribution canadienne permettra d'en élargir la distribution, ce qui accroîtra la portée des efforts du Département des affaires de désarmement des Nations Unies, auquel échoit principalement, la responsabilité d'organiser la Campagne mondiale pour le désarmement. Le Canada donnera également \$ 30 000 à l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement pour faciliter son travail dans des domaines qui intéressent

particulièrement le Canada, comme celui de la vérification, qui fait problème dans les négociations actuelles sur le contrôle des armements et le désarmement. L'Institut, dont le siège est à Genève, a été créé à la suite de la Première Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement (UNSSOD I) et devait être temporaire. L'automne dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution coparrainée par le Canada, qui prévoit l'établissement d'une institution autonome chargée de faire des recherches indépendantes sur le désarmement et les questions de sécurité connexes, en étroite collaboration avec le Département des affaires de désarmement. Elle sera financée par les contributions volontaires des États et par des organismes privés.

L'an dernier, lors de sa Deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée a adopté des lignes directrices concernant la Campagne mondiale pour le désarmement. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la recherche d'un consensus sur ces lignes directrices qui prévoient aussi un examen annuel des activités entreprises dans le cadre de la Campagne. Il continuera à suivre de près les événements liés à la Campagne afin de voir comment il peut le plus efficacement contribuer à la réalisation des objectifs de cette dernière.

Dans sa déclaration à UNSSOD II sur la Campagne mondiale pour le désarmement, le Canada a souligné que, suivant en cela les recommandations du Document final de la Première session, il avait accordé une attention accrue aux activités de recherche et d'information du public réalisées au pays. Il estime essentiel que la Campagne soit menée dans le monde entier de façon équilibrée, factuelle et objective.